

evenir



Lettre d'information aux donateurs | 75
MARS 2022

Accueillir dans les paroisses

LA FONDATION
**NOTRE
DAME**
PORTEURS D'ESPÉRANCE
Reconnue d'utilité publique



« L'être humain est fragile. S'il n'est pas entouré, il meurt. Ici, je me sens aimé. »
Omar, bénéficiaire de l'opération Hiver Solidaire

Soigner le corps et l'esprit



Rien n'est plus important que la santé. Or, ce capital si précieux est difficile à maintenir pour les plus démunis qui ne peuvent subvenir à leurs besoins : se nourrir correctement, parvenir à rester propre, prendre ses médicaments et se rendre aux rendez-vous médicaux.

Qu'elle soit physique ou mentale, la santé grignote progressivement la vie des personnes sans ressources : dépendances, développement de maladies mentales, aggravation de maladies, autant de maux que cherchent à combattre, chacune sur son terrain, trois des associations soutenues par la Fondation.

Espace Marcel Olivier (9^e)

TENDRE LA MAIN AUX PERSONNES DÉPENDANTES

181
personnes accueillies

240
permanences assurées

Parmi les personnes sans-abri, nombreuses sont celles à chercher dans l'ivresse un oubli, si éphémère soit-il, de leur condition. Comment les sortir d'un tel abîme ? À l'Espace Marcel Olivier (EMO, 9^e), une équipe engagée a eu le courage d'affronter ces questions. Ce « lieu thérapeutique et addictologique » offre soutien, convivialité et sécurisation des pratiques de consommation aux personnes dépendantes, dans un esprit d'entraide et de fraternité. En 2021, 181 personnes ont pu bénéficier

d'un accompagnement en réduction des risques grâce à une psychologue addictologue.

Pourquoi un tel lieu ?

Trois constats sont à l'origine du projet développé par Aux Captifs la Libération : premièrement, l'alcool isole et conforte l'individu dans une honte de lui-même, et une phobie du jugement ; deuxièmement, l'abstinence totale, telle qu'elle est imposée dans les centres médicaux, est vécue comme une trop grande violence

par ces personnes fragiles, éprouvées physiquement et mentalement. À l'EMO, les visiteurs sont autorisés à consommer de l'alcool, ce qui encourage une forme douce et graduelle d'auto-régulation. Et de fait, affirme le responsable Léo Cloarec, « *les personnes accueillies réduisent leur volume de consommation pendant les temps d'accueil* ».

Enfin, le lien social, la confiance mutuelle et l'implication lors des séjours et des 44 ateliers de dynamisation organisés (art-thérapie, groupes d'expression avec



BÉLAGRAPHIE

« Grâce à l'EMO, j'ai tendance à moins boire et surtout je sais que je ne vais pas être jugé. »

Fabrice, un habitué du centre

une psychologue) permettent à ces personnes d'évoluer positivement et de regagner, petit à petit, le contrôle de leur consommation – et ainsi de leur vie. Cette proposition, unique en matière de réhabilitation des personnes alcooliques, doit perdurer et se développer en 2022. **C'est sur ces principes que s'est construit l'Espace Marcel Olivier, auquel la Fondation a alloué 75 000 € en 2021.**

La Traversée (9°)

ISOLEMENT ET DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE



DR

« *Recréer des liens, retrouver des repères, s'engager avec d'autres dans une dynamique de vie, retrouver sa place au sein de la société* » : telles sont les missions poursuivies par la Traversée malgré les contraintes de la crise sanitaire. Créée en 1996, l'association propose des ateliers (lecture, création, récits de vie...) encadrés par un thérapeute aux personnes fragilisées par la vie, la maladie, en rupture de liens profes-

sionnels et affectifs et vivant souvent dans la précarité. Durant la pandémie, elle a maintenu son offre de suivi thérapeutique à distance pour préserver le lien dans un contexte d'isolement et de détresse psychologique. La reprise s'est accélérée en septembre avec la création de quatre nouveaux groupes (art-thérapie, théâtre, musique, soutien administratif). À ces souffrances solitaires, elle offre un lieu d'écoute,

Solidarités Saint-Bernard (18°)

L'HYGIÈNE À LA PORTÉE DE TOUS

Solidarités Saint-Bernard multiplie ses actions. Aux paquets-repas distribués durant les confinements, au vestiaire et aux petits-déjeuners solidaires de l'association se sont ajoutées la confection et la distribution de kits d'hygiène, composés de produits de première nécessité : savon, brosse à dents, dentifrice, déodorant, mousse à raser et rasoirs pour les hommes, protections hygiéniques pour les femmes, couches et lingettes pour bébés... Une forte demande émane des



B

personnes qui, soit dans la rue, soit dans les hôtels sociaux du quartier, vivent dans des conditions précaires et sollicitent, en plus des denrées alimentaires, un équipement de base pour maintenir hygiène et dignité. **Grâce aux 10 000 € de soutien de la Fondation, l'association a répondu à leur appel.** Elle souhaite poursuivre ce projet en 2022, prévoyant 5 900 nouveaux kits destinés à plusieurs centaines de personnes de la rue et aux foyers démunis.



45

bénévoles



100

personnes
accompagnées
en continu par an

d'expression et de créativité animé par une équipe de thérapeutes bénévoles. « *Certains sont sortis de leur isolement, d'autres ont retrouvé un travail ou se sont remis en dynamique projet, mais nous avons beaucoup à faire devant la souffrance de certains et la demande de nouveaux* » témoignent Barbara et Dominique Delaporte, les responsables de **l'association soutenue à hauteur de 8 200 € par la Fondation.**

Contre le froid, la chaleur humaine



Depuis 2007, l'opération Hiver Solidaire mobilise des paroisses parisiennes autour de l'accueil des personnes de la rue. Les sans-abri sont nombreux dans notre capitale ; chaque quartier à ses visages, ses errants, ses figures du dénuement et de l'exclusion sociale. Grâce à la mobilisation d'une armée de bénévoles, plus de 250 personnes peuvent passer les nuits d'hiver au chaud, de décembre à mars, et rompre le pain avec des bénévoles dans un cadre convivial. Cette année, deux nouvelles paroisses rejoignent cet élan charitable.

Des renforts pour l'hiver

Entre 2018 et 2021, l'opération est passée de 27 à 37 paroisses, élevant à 175 le nombre de places ouvertes aux candidats qui se font de plus en plus nombreux. En 2022, elle pourra compter sur deux centres supplémentaires : la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Belleville (11^e) et la paroisse Saint-Joseph

Artisan (10^e). Chacune des structures accueille trois personnes sans distinction d'âge, de nationalité, de religion ou de situation administrative. Ainsi, toutes deux font l'expérience de cette solidarité partagée.

À Saint-Joseph des Nations, l'accueil est une loi

Située dans le 11^e arrondissement, Saint-Joseph des Nations fut l'une des premières paroisses à répondre à l'appel du cardinal André Vingt-Trois, à l'initiative de l'opération. Depuis quatorze ans, la paroisse met tout en œuvre pour étendre et promouvoir cet « accueil inconditionnel » qui fonde la doctrine sociale de l'Église. Aujourd'hui, elle est la seule à prendre en charge dix personnes dans son centre d'hébergement. « Si ça ne tenait qu'à moi, j'en accueillerais 50 ! », lance Micheline Bremont, responsable locale de l'opération. Néanmoins, rappelle-t-elle, un tel projet requiert « du matériel, des lits, des couvertures, sans

compter la préparation des repas ». Il faut aussi des règles pour permettre le vivre ensemble.

Un cercle vertueux pour aidés et aidants

Chaque hiver, une famille se crée dans les espaces partagés par bénévoles et pensionnaires : repas du soir, jeux et veillées ainsi que petits-déjeuners sont l'occasion de tisser des liens, fondés sur la confiance et la fraternité.

Outre l'amour prodigué aux démunis, et l'accompagnement vers leur réinsertion sociale, cette action coordonnée au cœur de Paris participe aussi au progrès des paroisses. Car, comme le rappellent les représentants de Saint-Joseph Artisan, « se faire serviteur de l'autre, réaliser que c'est le pauvre qui m'enrichit, trouver la figure du Christ dans le visage de mon frère fragilisé : voici une expérience qui peut véritablement remuer en profondeur accueillants et accueillis et, plus largement, notre communauté paroissiale ».

“ Les personnes accueillies apprécient la proximité avec les bénévoles. Ici, elles ont leurs habitudes et se sentent bien. Chaque soir, elles sont chez elles comme à la maison ! »

Micheline Bremont, responsable d'Hiver Solidaire à Saint-Joseph des Nations (11^e)



40 500€ accordés pour l'équipement des deux nouveaux centres



117 sorties avec un hébergement au terme de l'opération 2020-2021



1992

CRÉATION par le **cardinal LUSTIGER**.
30 novembre : la Fondation est reconnue d'utilité publique.



2008

LA FONDATION devient **ABRITANTE**. Elle peut accueillir des **fondations collectrices** et des **fondations privées**.



2009

UN FONDS D'AIDE D'URGENCE doté de **100 000 €** est créé. Ce fonds apporte un soutien rapide à une personne ou à une famille accompagnée par une association.



2019

INCENDIE de **NOTRE-DAME** de Paris. La Fondation devient l'un des principaux collecteurs pour en assurer la restauration.



2022

60 fonds et fondations sont désormais **ABRITÉS**.



Trente ans au service du bien commun

Chers amis,

Il y a trente ans, le cardinal Lustiger créait la Fondation Notre Dame. Président pendant treize ans, il lui confiait la mission d'être, au plus près des paroisses et des associations, un soutien aux projets d'entraide, de solidarité, d'éducation et de culture chrétienne.

À travers son réseau d'acteurs mobilisés à Paris, la Fondation Notre Dame identifie des porteurs d'idées et de projets. Elle les aide à les concrétiser rapidement par un accompagnement et un financement rigoureusement adaptés.

Reconnue d'utilité publique dès 1992, la Fondation est au service des pauvres et des plus fragiles. Son fonds d'urgence évite aux personnes précaires de tomber dans la spirale de l'exclusion. Elle finance l'hébergement des mal-logés, l'achat de denrées alimentaires pour nourrir ceux qui ont faim pendant l'été quand tout est fermé. La Fondation Notre Dame s'engage pour faire grandir l'Homme et couvrir ses besoins les plus élémentaires.

Chaque année, elle soutient les paroisses parisiennes mobilisées dans l'opération « Hiver Solidaire ». Cet accueil fraternel permet à 250 personnes de trouver le gîte et le couvert durant les mois d'hiver et de bénéficier d'un accompagnement vers la sortie de rue. Il est primordial que nos frères et sœurs sans ressources puissent accéder aux soins et à l'hygiène dont ils ont besoin ; en particulier ceux qui, faute d'une compagnie meilleure, se tournent vers l'alcool pour oublier leurs maux.

Aucune subvention pour tout cela. C'est uniquement l'œuvre des donateurs et des fondations privées familiales, dont vous faites partie, qui fait vivre la solidarité. Votre générosité nous donne la force et les moyens de mettre en œuvre, jour après jour, le principe essentiel de la philanthropie chrétienne – celui que le cardinal Lustiger avait formulé en 2005 : « *Ce qu'il reste à faire, c'est tout le bien que nous n'avons pas encore pu faire ensemble...* »

Que le bien continue de se faire, que les prochaines années soit celles de la santé, de la charité et de la fraternité.

À vous, chers donateurs, un grand merci.

Robert Leblanc
Vice-Président de la Fondation Notre Dame

• Reconnue d'utilité publique depuis 30 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne. • Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions. • Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées. • C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets. • La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat (www.fondationnotredame.fr/fondations-privees).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Mgr Georges PONTIER***, Administrateur apostolique du diocèse de Paris, Président
- **Robert LEBLANC***, Vice-Président
- **Antoine de SALINS***, Entrepreneur, Trésorier
- **Mgr Michel GUEGUEN***, Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Pascale LÉGLISE**, Directrice des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **François DROUIN**, Président de l'association Art, Culture et Foi
- **Pauline de CHATILLON**, Représentante du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Guillaume de MALLIARD**, Dirigeant d'entreprise
- **Marc SABATÉ**, Chef d'entreprise
- **Olivier ZARROUATI**, Représentant de l'association charitable d'Éducation et d'Assistance de Sainte-Clotilde

Retrouvez les membres du Conseil d'Administration sur :
www.fondationnotredame.fr

* Membres du Bureau



CONTACT DONATEUR

Hélène Vallez
hvallez@fondationnotredame.fr
Tél. : 01 78 91 94 51

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Robert Leblanc
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot
RÉDACTION : François Le Page et Esther Carraud
A COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Laurence de L'Estoile
Maquette - Édition : Adélaïde de Chevigny
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre : Juin 2022

« Un peuple ardent à faire le bien » (Tite 2, 14)

Nous nous préparons à fêter les trente ans de la Fondation Notre Dame, et nous le ferons avec beaucoup d'enthousiasme. En effet, au cours de ces trente dernières années, grâce à votre générosité, nous avons pu soutenir bon nombre d'actions visant à défendre la dignité des hommes et des femmes de notre temps, motivés par notre humanité commune et le message de l'Évangile.

Je me réjouis que nous puissions célébrer cet anniversaire tout au long de l'année à travers différents événements comme des visites dans les lieux que nous aidons, des propositions culturelles... Je serai d'ailleurs très heureux de vous retrouver le 17 mars prochain au Collège des Bernardins. Administrateurs, salariés et bénévoles de la Fondation, donateurs, nous aurons l'occasion de nous rencontrer, de fêter, d'échanger et de rêver pour aller toujours plus loin dans le service du Bien commun.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous, chers amis donateurs, et aussi les équipes de la Fondation Notre Dame et les différents acteurs de cette charité en actes et en vérité. Que nous apprenions à être toujours davantage le Peuple de Dieu tel qu'Il le veut, c'est-à-dire un peuple ardent à faire le bien.

Georges Pontier

+ Georges Pontier, Administrateur apostolique

Le 2 décembre 2021, le pape François a nommé Mgr Georges Pontier, Archevêque émérite de Marseille, Administrateur apostolique du diocèse de Paris.



M.C. BERTIN

VOS RENDEZ-VOUS AVEC NOUS



17
MARS

RENCONTRE au Collège des Bernardins (5^e)

Le temps de la soirée (17h30-22h), plusieurs intervenants présenteront le projet de la Maison Marguerite-Marie, l'opération Hiver Solidaire, l'association Aux Captifs ainsi que les actions menées en faveur de la communauté libanaise.

Mgr Aumonier, représentant du diocèse de Paris pour le chantier de la cathédrale, fera également un point sur les travaux et les aménagements intérieurs.



27
JUN

CONCERT privé à Saint-Eustache (1^{er}) avec Musique Sacrée

Sous la direction d'Henri Chalet et d'Émilie Fleury, la Maîtrise au grand complet (Chœur d'enfants, Jeune ensemble et Chœur d'adultes) accompagnée par l'organiste Yves Castagnet entonnera un Magnificat de Jean-Charles Gandrille.



TOUTE
L'ANNÉE

De nouveaux lieux à VISITER

Tout au long de l'année, des visites sont organisées dans les nouveaux lieux soutenus par la Fondation. Vous pourrez, entre autres, découvrir l'école de boulangerie du lycée Albert de Mun (13^e), la Maison des jeunes de Saint-Vincent de Paul (10^e) et la Maison Bakhita (18^e), récemment inaugurée.